



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Service des automobiles et de la navigation propose des examens théoriques et pratiques trois samedis de juin

En raison de l'évolution de la situation en lien avec le COVID-19, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) propose des examens théoriques et pratiques, sur rendez-vous, les samedis 6, 13 et 20 juin prochain dans ses centres d'Aigle, de Nyon et d'Yverdon-les-Bains, ainsi qu'au Centre TCS de Cossonay. Avec ces ouvertures exceptionnelles, le SAN répond à la demande de sa clientèle qui n'a pas eu la possibilité de se présenter aux examens entre le 17 mars et le 11 mai 2020 en raison de la pandémie.

Le 17 mars 2020, le Service des automobiles et de la navigation (SAN) a mis en œuvre son plan de continuité dans le cadre des mesures de lutte contre le COVID-19 en fermant l'accès à certaines de ses prestations. L'évolution de la situation sanitaire dans le pays ces dernières semaines a permis au SAN de relancer progressivement l'accueil de sa clientèle. Le service a rouvert ses guichets le 4 mai, puis repris les contrôles techniques, ainsi que les examens pratiques et théoriques le 11 mai. Depuis lors, le SAN assure à nouveau l'ensemble de ses prestations, cela dans le strict respect des recommandations d'hygiène et de distanciation sociale de l'Office fédéral de la santé publique.

Afin de répondre à une forte demande de sa clientèle, qui n'a pu se présenter aux examens pendant huit semaines, le SAN offre exceptionnellement la possibilité aux candidats d'effectuer les tests théoriques et pratiques trois samedis du mois de juin, selon le programme suivant :

- Examens théoriques (toutes catégories) et pratiques (catégorie B uniquement)
- Centre d'Yverdon-les-Bains, le samedi 6 juin 2020
- Centre de Nyon, le samedi 13 juin 2020
- Centre d'Aigle, le samedi 20 juin 2020
- Examens pratiques pour les catégories A/A1 et B uniquement

- Centre TCS Cossonay, les 6, 13, et 20 juin 2020

Ces examens ont lieu uniquement sur rendez-vous et seront proposés de manière progressive en fonction de la demande. Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire sur le site www.vd.ch/san. Pour les examens théoriques, la demande de permis d'élève doit avoir été préalablement déposée.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 19 mai 2020

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

POUR CHANGER UN RENDEZ-VOUS, <https://www.vd.ch/san>, (Le numéro ci-dessous est réservé aux journalistes)

DCIRH, Pascal Chatagny, chef de service, Service des automobiles et de la navigation